

MAGAZINE
DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
DU THOUARSAIS
N°8 MARS 2019

TERRITOIRE



Une politique en faveur de l'attractivité économique du territoire

Pages 8-11 /



04/12

Concours des trophées Handi'thouarsais

Les lauréats du concours des trophées Handi'thouarsais ont été récompensés lors d'une cérémonie organisée à la salle Intermède de Louzy. Le trophée catégorie EXCELLENCE a été remis à l'association Théâtre et Musique du Thouet et le trophée COUP DE COEUR à l'association Calci-Aire. Ce concours a pour objectif de faire connaître des initiatives locales permettant l'inclusion des personnes en situation de handicap dans la vie du territoire.



26/01

Rencontre DEMOS à Tyndo

La centaine d'enfants participant au projet DEMOS (Dispositif d'Education Musicale et Orchestrale à Vocation Sociale) piloté par la Cité de la musique - Philharmonie de Paris se sont retrouvés au Conservatoire Tyndo pour une série de répétitions et d'ateliers.



24/01

Vœux aux partenaires économiques

La cérémonie des vœux a réuni les partenaires économiques et institutionnels de la collectivité sur la thématique de l'agriculture thouarsaise, axe de développement économique et de valorisation durable du territoire.



15/02

Deux défis lancés

Les défis Mobilité et Zéro Déchet ont été officiellement lancés au Centre Prométhée. 15 familles sont engagées dans ces opérations citoyennes et éco-responsables initiées par la collectivité.



16/02

Edition 2019 des Arts Osés

Le groupe de musique actuelle Different of Kind Dynamite du Conservatoire a participé au festival des Arts Osés, à Thouars



info@thouars-communaute.fr

www.thouars-communaute.fr



Accompagner le développement économique du territoire

L'année 2019 s'est ouverte sur une carte intercommunale redessinée par la création de trois « communes nouvelles » : Thouars, Loretz-d'Argenton, Plaine-et-Vallées. Les dix maires concernés et leurs conseillers ont mis toute leur énergie à travailler pour regrouper leurs forces dans ces nouvelles collectivités. En grandissant, ces communes donnent au Thouarsais plus de poids, plus de capacité pour se développer et une identité plus forte.

C'est sur ce territoire remodelé autour de la ville centre confortée dans son rôle, que la collectivité poursuivra sa politique de développement économique, moteur qui doit nous permettre de maintenir nos populations et d'en accueillir d'autres.

S'appuyant sur la mise en place de nouveaux outils de communication, notamment l'implantation d'une signalétique, la Communauté de Communes accompagne au quotidien les acteurs économiques locaux. Dans le même temps, nous avons lancé un programme d'aménagement des zones d'activités économiques et la création de la nouvelle zone Talencia 2, à l'est de Thouars. Enfin, La future maison de l'entrepreneuriat, vitrine de la vie économique locale, verra le jour dans le quartier de la gare à l'horizon 2021.

Par ailleurs, d'ici la fin de l'année, la collectivité s'engagera dans l'uniformisation et l'optimisation de la collecte des déchets. Chaque foyer recevra la visite d'ambassadeurs du tri missionnés par la collectivité et je compte sur vous pour leur réserver le meilleur accueil et pour adapter vos habitudes aux nouvelles consignes.

Enfin, avec l'arrivée des beaux jours, je vous invite au festival « Artjoyette » de Saint-Varent, dont nous diffusons le programme dans ce numéro. Les jeunes musiciens de l'orchestre « DEMOS » seront notamment à l'affiche.

J'espère que vous serez nombreux à venir les applaudir !

Bernard Paineau
Président de la Communauté
de Communes du Thouarsais



SOMMAIRE

P. 4 à 7 ACTUALITÉS

Halte aux pesticides, place aux pollinisateurs !

Gens du voyage : deux accompagnatrices sur le terrain

Communes nouvelles : La nouvelle carte de l'intercommunalité

Les Assises du Tourisme du Thouarsais

Inventaire du patrimoine : pour mieux connaître notre territoire

Orchestre DEMOS : rendez-vous le 27 avril

Collecte des déchets : modernisation, simplification du tri et tarification incitative

P. 8 à 11 DOSSIER

Une politique en faveur de l'attractivité économique du territoire

P. 12 GRAND ANGLE

Résidence Habitat Jeunes : un lieu de vie pour les 16-30 ans

P. 13 PORTRAIT

Jardin d'enfant d'Amalthée : "un mode d'accueil structurant"

P. 14 TES TRÉSORS

Le canal de la Dive du Nord : quelques décennies d'activité (seulement)

p.15 BLOC-NOTES

p.16 AGENDA

Directeur de la publication :

Bernard Paineau

Rédaction :

Service communication/CCT

Crédits photos : CCT, Freepik,

Flaticon, Pexels, iStock

Maquette : RC2C La Rochelle

Mise en page : CCT

Impression : Imprimerie Mace

Diffusion : Express Diffusion -

19 000 ex.

N° ISSN : 2552-4933

Contact Territoire :

Service Communication

Hôtel des Communes

4 rue de la Trémoille

79 100 THOUARS

Tél. : 05 49 66 77 00



Un auxiliaire du jardin est un insecte, un oiseau, un mammifère, un amphibien ou encore un reptile qui, par son activité (pollinisation des fleurs, prédation des nuisibles, dégradation de la matière organique morte) joue un rôle bénéfique pour le jardin et donc pour le jardinier.

Un pollinisateur est le plus généralement un insecte (abeille, papillon, syrphé...) qui permet la reproduction des plantes en transportant d'une fleur à l'autre des grains de pollen. Sa survie dépend en grande partie de la disponibilité de cette ressource dans notre environnement.

Halte aux pesticides, place aux pollinisateurs !

La Communauté de Communes s'engage en faveur de la biodiversité en plantant et en semant dans les espaces publics.

La diminution des prairies et haies bocagères au profit de champs de céréales souvent entretenus avec des pesticides, les pelouses tondues à ras, et les haies monospécifiques contribuent à une réduction des ressources et à la mort des auxiliaires du jardinier. Le maintien et la diversité floristique (arbres, arbustes, plantes vivaces, prairies) sont essentiels à la santé des abeilles et autres pollinisateurs.

C'est pourquoi la Communauté de Communes du Thouarsais accompagne les communes du territoire engagées dans le dispositif « Terre Saine, votre commune sans pesticide », à végétaliser un peu plus leurs espaces verts en faveur des pollinisateurs.

Cette action, qui répond à l'appel à projet Plan Pollinisateurs de la Région Nouvelle-Aquitaine, est également financée par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et la collectivité.

Un exemple à suivre chez soi...

Concrètement, en fin d'année 2018, dans quinze communes du territoire, 12 kms de fleurissements de pieds de murs ont été semés, 700 m² de cimetières ont été végétalisés, 15 vergers ont été plantés de fruitiers et accueillent un hôtel à insectes de 2 m de hauteur.

Véritables conservatoires de la biodiversité, les vergers sont signalés par un pupitre d'information qui explique la démarche du projet, et les végétaux par une étiquette d'identification présentant les exemples de variétés plantées au profit des pollinisateurs.

Ces informations ont pour but d'inciter chacun d'entre nous à reproduire l'action chez soi, car plus d'insectes pollinisateurs c'est plus de biodiversité, mais aussi des fruits et légumes plus gros dans les jardins !

+ D'INFOS

Yohan PALLUEL - Communauté de Communes du Thouarsais
05 49 66 68 68 - yohan.palluel@thouars-communaute.fr

Gens du voyage : deux accompagnatrices sur le terrain

Depuis le 7 janvier 2019, la Communauté de Communes du Thouarsais exerce la mission d'accompagnement socio-professionnel en faveur des gens du voyage dans le cadre d'une convention entre l'État, le Département des Deux-Sèvres, le CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) de Thouars, le CIAS de Parthenay Gâtine et l'Agglo2B. Agents du CIAS du Thouarsais, Adeline Joselon et Armelle Legrand, interviennent sur les aires d'accueil et auprès des gens du voyage ayant un projet de sédentarisation, ce qui représente 78 emplacements répartis sur 6 aires, auxquels il faut ajouter l'aire de grand passage de Parthenay. Elles assurent le matin une présence sur les aires d'accueil et réalisent des permanences l'après-midi dans les locaux des collectivités.

Les missions se regroupent en 4 axes :

- l'accompagnement social et professionnel, individuel ou collectif,
- la médiation entre les gens du voyage, les administrations, élus,
- l'élaboration de projets adaptés aux besoins des publics,
- la participation à la réflexion sur la création, la réhabilitation et le fonctionnement des lieux d'accueil.

Les relations de confiance tissées sur le terrain permettent aux accompagnatrices de favoriser l'insertion professionnelle et l'inscription dans les dispositifs de droits communs.



Armelle Legrand et Adeline Joselon

CONTACT

CIAS
Pôle Aide et développement social
05 49 66 55 35

Communes nouvelles : la nouvelle carte de l'intercommunalité



THOUARS

Depuis le 1^{er} janvier 2019, une nouvelle commune est constituée en lieu et place des communes de Mauzé-Thouarsais, Missé, Sainte-Radegonde et Thouars. Son siège est fixé à l'hôtel de ville et elle porte le nom de « Thouars ». La population de la commune s'établit à 14538 habitants. Elle est administrée par un conseil municipal constitué de l'ensemble des conseillers municipaux en exercice des anciennes communes qui sont au nombre de 76.

LORETZ-D'ARGENTON

Depuis le 1^{er} janvier 2019, une nouvelle commune est constituée en lieu et place des communes d'Argenton-l'Eglise et Bouillé-Loretz. Son chef lieu est fixé à celui de l'ancienne commune d'Argenton-l'Eglise et elle porte le nom de Loretz-d'Argenton. La population de la commune s'établit à 2732 habitants. Cette nouvelle commune est administrée par un conseil municipal constitué de l'ensemble des conseillers municipaux en exercice des anciennes communes d'Argenton-l'Eglise et Bouillé-Loretz.

PLAINE-ET-VALLÉES

Depuis le 1^{er} janvier 2019, une nouvelle commune est constituée en lieu et place des communes de Brie, Oiron, Saint-Jouin-de-Marnes et Taizé-Maulais. Son chef lieu est fixé à celui de l'ancienne commune de Oiron. La population de la commune s'établit à 2488 habitants. La nouvelle commune est administrée par un conseil municipal constitué de l'ensemble des conseillers municipaux en exercice des anciennes communes.

Avec la création de trois communes nouvelles au 1^{er} janvier 2019, la carte intercommunale a évolué dans son tracé, passant de 31 à 24 communes.

Une commune nouvelle est une commune issue de la fusion de plusieurs communes existantes. Ce statut créé en 2010 est destiné à favoriser le regroupement de communes, et permet le regroupement soit de communes contiguës, soit d'un EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunal) dans sa globalité.

La loi pour « des communes fortes et vivantes » du 16 mars 2015 puis la loi du 8 novembre 2016, « tendant à permettre le maintien des communes associées, sous forme de communes déléguées, en cas de création de communes nouvelles », ont offert de nouvelles perspectives aux communes souhaitant se

regrouper, favorisant les mutualisations tout en respectant l'histoire et l'identité de chacune. Dans les Deux-Sèvres, 17 communes nouvelles ont vu le jour dont trois dans le Thouarsais. Ces dernières ont été intégrées dans les statuts de la Communauté de Communes, conformément à la loi qui prévoit les dispositions suivantes : « En cas de création d'une commune nouvelle en lieu et place de plusieurs communes membres d'un même Etablissement Public de Coopération Intercommunale à fiscalité propre, il est procédé, au bénéfice de la commune nouvelle, à l'attribution d'un nombre de sièges égal à la somme des sièges détenus précédemment par chacune des communes concernées. » Une nouvelle répartition des délégués communautaires a donc été adoptée : 21 pour Thouars, 3 pour Loretz-d'Argenton et 4 pour Plaine-et-Vallées.

Chaque commune nouvelle dispose de la qualité de la collectivité territoriale de plein exercice, avec des droits et obligations

identiques à ceux d'une commune en termes de services publics. Elle bénéficie d'une fiscalité propre et de la clause de compétence générale. Son fonctionnement et son organisation sont néanmoins adaptés à l'existence des communes déléguées.

Les anciennes communes deviennent des communes déléguées et les mairies de ces communes sont désormais des mairies annexes. Elles conservent des compétences en matière d'état civil, de gestion des équipements de proximité, de relations avec les habitants et restent ouvertes dans les mêmes conditions.

Les avantages des communes nouvelles

- > un accroissement des ressources
- > un nouveau souffle démocratique
- > des projets de territoire plus ambitieux
- > plus de poids au sein de l'intercommunalité

les Assises du Tourisme du Thouarsais



Le 4 avril prochain auront lieu à la salle de la Ballastière à St Martin de Sanzay, les Assises du Tourisme en Thouarsais. Plusieurs centaines d'acteurs privés et publics du tourisme, issus du réseau local et des territoires voisins, seront mobilisés.

L'objectif des Assises, organisées par la Communauté de Communes du Thouarsais en partenariat avec la Maison du Thouarsais, est de permettre une prise de conscience collective des apports du tourisme au territoire en termes d'aménagements, de retombées économiques, de modernisation des infrastructures, d'amélioration des services et donc de qualité de vie pour tous.

Dans le cadre du projet de territoire 2016-2025, le Thouarsais a souhaité faire du tourisme un axe de développement majeur avec pour objectif de devenir une destination touristique.

Un schéma Directeur du Tourisme, initié en octobre 2017, a été réalisé afin de proposer un état des lieux, un diagnostic, un positionnement ainsi qu'un plan d'actions destiné à renforcer l'attractivité du territoire.

Le positionnement du territoire met en avant le fait que le Thouarsais est une « Terre de références » avec une offre unique et de qualité.

« Partage d'expériences »

Le programme de l'après-midi débutera par une présentation des conclusions du schéma directeur du Tourisme, suivies des nouveaux outils de communication avec notamment la présentation de la nouvelle identité graphique de la Maison du Thouarsais et la sortie du nouveau numéro de « Carnet de routes » mettant en avant le « partage d'expériences » en Thouarsais. S'ensuivront quatre ateliers thématiques.

Les acteurs du tourisme présents pourront également bénéficier d'une zone de

« discussion libre » pour échanger sur certaines problématiques, évoquer leurs projets, partager des idées sur le territoire.

Quatre espaces seront proposés autour de la qualité, des porteurs de projets touristiques, de la communication ou encore de la commercialisation, animés par un membre de l'équipe de la Maison du Thouarsais qui orientera les participants sur les démarches à suivre.



32 place St Médard - 79100 THOUARS

05 49 66 17 65

accueil@tourisme-pays-thouarsais.fr

www.tourisme-pays-thouarsais.fr



Laëtitia Douski

Inventaire du patrimoine : pour mieux connaître notre territoire

Le Thouarsais est un vaste territoire très peu étudié à ce jour. Afin de mieux comprendre le patrimoine local et de le valoriser, la Communauté de Communes a missionné Laëtitia Douski pour la réalisation d'un inventaire du « patrimoine bâti et mobilier », dans les 24 communes que compte désormais la collectivité.

Ce travail de longue haleine s'inscrit dans le cadre d'une convention signée pour trois ans renouvelables avec la Région Nouvelle-Aquitaine. L'objectif est d'inventorier 2 ou 3 communes par an pour permettre une connaissance globale du territoire dans 9 ans. Pour chacune d'entre elles, il s'agit de réaliser une description architecturale des bâtiments clefs en les replaçant dans leur contexte historique, tout en prenant en compte la géomorphologie de chaque site.

A terme, les fiches seront accessibles à tous sur la plate-forme de diffusion de la Région Nouvelle-Aquitaine GERTRUDE (<https://gertrude-diffusion.poitou-charentes.fr/>).

Elles alimenteront également des bases de données et les outils d'urbanisme (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, Orientation d'Aménagement et de Programmation, Système d'Information Géographique). Glénay, Tourtenay et Val-en-Vignes seront les premières à bénéficier d'un inventaire en 2019.

CONTACT

Laëtitia Douski : 05 49 66 41 64

laetitia.douski@thouars-communaute.fr



Orchestre DEMOS : rendez-vous le 27 avril

A l'aube du premier grand concert annuel qui aura lieu le samedi 27 avril à 18h, à la salle omnisports de Saint-Varent, que de chemin parcouru par la centaine d'enfants du Thouarsais engagés avec leur famille dans le projet d'orchestre Démon !

Alternant ateliers et grands rassemblements sous la direction de Jean-Michaël Lavoie, chef d'orchestre de l'ensemble Ars Nova, chaque enfant a appris à se concentrer sur la musicalité, à travers le chant et la danse, et à jouer de drôles d'instruments, baptisés « Inouïs », réalisés en vue de présenter au concert l'oeuvre créée spécialement pour eux par la compositrice colombienne Violeta Cruz, "La marche des bruits jolis"!

Suite à la remise des instruments classiques le 3 novembre dernier, nos musiciens en herbe ont ensuite fait leurs premiers pas dans l'apprentissage de leur instrument classique. Ils présenteront un extrait de la pièce baroque "Bransle de Champagne" de Claude Gervaise, avec leurs référents sociaux et musiciens intervenants, puis chanteront « Pli » de Violeta Cruz avec l'ensemble AEDES et le chœur d'enfants du conservatoire, sous la direction de Mathieu Romano.

Un grand moment en perspective !

+ D'INFOS

Retrouvez le programme détaillé sur

<https://conservatoirethouarsais.opentalent.fr/les/demos-thouarsais/>

Collecte des déchets : modernisation, simplification du tri et tarification incitative



Soucieuse d'améliorer le service public de la collecte des déchets, la Communauté de Communes du Thouarsais met en place une nouvelle organisation qui sera effective d'ici la fin de l'année 2019. Cette dernière se veut plus équitable entre les zones agglomérées et les zones rurales afin d'offrir un service de proximité et de qualité, tout en assurant de meilleures conditions de travail pour les agents.

Cette nouvelle organisation va se traduire par une simplification du tri des emballages : chaque foyer sera doté d'un bac jaune destiné à accueillir tous les emballages y compris pots de yaourts, barquettes et films en plastique. Il sera collecté en alternance tous les 15 jours avec un bac gris destiné aux ordures ménagères. Afin de limiter les temps de collecte, les bacs devront être regroupés en moyenne par 4 sur des emplacements matérialisés au sol.

Afin de mettre en place ce service, des ambassadeurs du tri missionnés par la collectivité vont passer dans chaque habitation entre juin et octobre prochains, pour distribuer ces bacs dont le volume sera adapté à la composition du foyer. Cette visite sera l'occasion d'échanger sur les nouvelles consignes de tri et de collecte, et permettra également de fournir un badge d'accès pour

les déchèteries, dont les horaires vont évoluer sur des périodes hiver/été.

Pour les personnes résidant dans le centre historique de Thouars, afin de répondre aux contraintes spécifiques du secteur, des colonnes d'apport volontaires (enterrées ou aériennes) seront accessibles à proximité des habitations.

Parallèlement à ce déploiement, le service continue à accompagner les habitants afin de réduire leur production de déchets (lutte contre le gaspillage / compostage / jardinage écologique / couches lavables) et un numéro vert va être mis en place prochainement pour répondre à toutes les questions.

Concernant la facturation du service, les élus ont fait le choix d'une tarification incitative via la TEOMI* dans une volonté de responsabilisation de l'usager. Cette dernière sera calculée sur la base d'une part fixe liée au foncier bâti et d'une part variable liée à l'utilisation du service (nombre de présentations du bac à la collecte ou d'ouvertures du tambour des colonnes d'apport volontaire). La facturation ne sera pas fonction du poids mais du volume de déchets. A noter que pour les personnes qui ne pourront pas respecter les jours de collecte (résidences secondaires, absences, oublis), quelques colonnes d'apport volontaire accessibles par badges seront également réparties sur le territoire pour permettre ces dépôts de déchets.

Un dossier détaillé vous sera présenté dans le prochain numéro du Territoire de juin 2019.

* TEOMI : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative



Une politique en faveur de l'attractivité économique du territoire

- 934 entreprises
- Industrie : 37 %
- Construction : 7 %
- Commerce : 14 %
- Services : 42 %
- Taux de chômage : 7,5 %
(FRANCE 9,1 %)

Le développement et la promotion de l'activité économique font partie des objectifs permanents de la Communauté de Communes et s'inscrivent dans les enjeux stratégiques du projet de territoire 2016-2025. Les zones d'activités économiques communautaires, la mise en œuvre de nouveaux outils de communication et la future maison de l'entrepreneuriat sont les principaux outils mobilisés au service de cette politique.

La Maison de l'entrepreneuriat, vitrine de la vie économique locale



Portée par la Communauté de Communes, la Maison de l'entrepreneuriat ouvrira ses portes à l'horizon 2021 dans le quartier de la gare, à Thouars.

Ce projet ambitieux d'un montant de 3 millions d'euros permettra de regrouper les partenaires économiques du territoire en un seul site. Il proposera un soutien méthodologique et un accompagnement personnalisé grâce à des services collectifs et partagés ainsi que des locaux adaptés.

La maison de l'entrepreneuriat prendra place à proximité de la gare, sur un terrain d'une surface 11 550 m² occupé actuellement par l'ancienne halle de fret et les quais attenants. Suite à un concours d'architecture lancé en fin d'année 2018, l'équipe de maîtrise d'œuvre chargée de sa conception a été recrutée ; il s'agit de l'agence thouarsaise TRIADE.

La collectivité a souhaité que cette opération soit une référence en matière de développement durable. Cet aménagement participera à la requalification du quartier.

La gestion et l'animation de ce nouveau pôle économique ont été confiées au service développement économique dirigé par Anne Sellin-Philippe accompagnée par Olivier de Saint Ours et Virginie Godrie.

Une économie en réseau

C'est sous l'angle d'une économie en réseau, que la maison de l'entrepreneuriat apparaît comme une infrastructure essentielle aux dynamiques locales.

Véritable lieu d'échanges inter-entreprises, ce lieu permettra de rompre avec l'isolement habituel du créateur d'entreprise.

Animée par une équipe spécialisée dans la création d'entreprises, la maison de l'entrepreneuriat donnera aux créateurs l'opportunité d'accéder à une large panoplie de prestations (secrétariat, accueil, documentation, gestion du courrier, domiciliation...), de conseils, d'informations.

Conférences, échanges inter-professionnels, partenariats avec des organismes bancaires, comptables, juridiques feront partie de la liste non exhaustive des outils qui seront mis à disposition du porteur de projet.



La Maison de l'Entrepreneuriat comprendra :

- > un espace dédié à la location de bureaux : 186 m²
- > un espace dédié aux structures d'accompagnement et aux espaces communs de 392 m²
- > Espace de coworking
- > 3 ateliers relais de 100 m² à 150 m²
- > une salle de conférence de 215 m²



Vos projets, notre accompagnement

Les porteurs de projet en création, reprise ou développement d'entreprises, peuvent prendre contact avec le service développement économique, soit directement, soit par l'intermédiaire des prescripteurs (chambres consulaires, banques, cabinets comptables, ...).

Ils seront accompagnés à plusieurs niveaux :

- définition du contenu du projet
- recherche de financement
- recherche de terrain à construire ou de bâtiment pour une implantation
- conseils sur les dispositifs d'aide

Les principales aides

- Aides régionales à la création/reprise d'entreprise.
- Aides régionales au développement d'entreprises.
- Prêt Thouarsais Initiatives (prêt à taux 0 pour la création/reprise).
- Aides à la rénovation de façade pour les commerçants implantés rue Porte de Paris à Thouars.
- Aides de la Communauté de Communes du Thouarsais à l'investissement immobilier et à la création d'emplois.
- Programme d'accompagnement des entreprises du Thouarsais INTER'ACTIONS pour intégrer l'économie circulaire dans leurs projets et leur gestion et/ou intégrer une démarche d'efficacité énergétique

CONTACT

Service Développement Économique
Communauté de Communes du Thouarsais
4 rue de la Trémoille - 79100 THOUARS

Tél. 05 49 66 77 00

dev.economique@thouars-communaute.fr

www.thouars-communaute.fr





La collectivité investit sur les zones d'activités économiques

19 ZAE
3054 HECTARES



Zone d'activités économiques Thouars Louzy

Compétente depuis le 1^{er} janvier 2017 sur l'ensemble des Zones d'Activités Economiques du territoire, la communauté de communes a élaboré un important programme pluriannuel d'investissement.

Ce programme d'investissement permettra d'améliorer l'attractivité des 19 zones, facilitant l'accueil et le développement des entreprises locales. Cela passe par leur entretien, leur réaménagement ou même pour certaines, par une requalification complète.

Ainsi, la zone d'activités du Grand Rosé connaît actuellement une requalification complète. Les travaux ont commencé en 2018 par la réfection des réseaux d'eau et d'assainissement et se poursuivent cette année par les travaux de la voirie et d'éclairage public. Le chantier sera terminé d'ici la fin d'année. Cet investissement de 2 millions d'euros est indispensable à l'attractivité de la zone et à son bon fonctionnement.

Bientôt Talencia 2...

Pour être toujours en mesure de pouvoir accueillir de nouvelles entreprises sur notre territoire et de permettre aux entreprises déjà installées de se développer, la collectivité se doit d'avoir toujours de nouvelles parcelles à proposer.

Après avoir vendu près de 15ha sur la zone Talencia en ce début d'année, elle entame les travaux de création de la nouvelle zone : Talencia 2. Son aménagement a commencé fin 2018 par le dépôt du Permis d'Aménager. Les travaux, dont le montant s'élève à près de 800 000 €, débuteront au printemps. C'est un total de 6 ha qui pourront ainsi être vendus aux porteurs de projets. 2,1ha ont déjà été cédés à Immo Mousquetaire pour l'installation d'un magasin BRICOCASH.

L'aménagement de la zone va également permettre de requalifier l'entrée nord de la ville de Thouars.



Fin 2018, la communauté de communes du Thouarsais, avec les collectivités voisines (Bocage, Gâtine, Airvaldais et Loudunais) a répondu à un appel à projet lancé par l'État autour des Territoires d'Industrie. Les « Territoires d'industrie » sont des intercommunalités situées en zone rurale, présentant une forte identité et un savoir-faire industriel, où l'ensemble des acteurs,

notamment les entreprises et les collectivités locales, sont mobilisés pour le développement de l'industrie. Notre candidature a été retenue, ce qui nous permet de bénéficier d'un accompagnement personnalisé via des services et des financements spécifiques. Au niveau national cela représente une enveloppe de 1,360 milliard d'euros. Actuellement en cours de d'élaboration, le programme d'actions répondra aux enjeux locaux d'emplois et d'attractivité.

De nouveaux outils de communication

Une vidéo sur l'économie locale

La collectivité a réalisé un film consacré à la vie économique du territoire. Cette vidéo, à destination des investisseurs et/ou recrues potentiels, a pour objet de valoriser l'attractivité de notre territoire. Une dizaine de sociétés, représentatives de la diversité et du rayonnement des entreprises thouarsaises ont ouvert leurs portes à la collectivité. Téléchargeable sur le site www.thouars-communaute.fr, ce film est mis à disposition de l'ensemble des acteurs économiques qui le souhaitent et qui pourront à leur tour le diffuser sur leur site Internet, lors de salons, ...



Une nouvelle plaquette

Ce document de valorisation économique du territoire est remis aux interlocuteurs et aux partenaires de la collectivité à l'occasion de salons ou de rendez-vous économiques. Il a été conçu pour être adaptable et modifiable en fonction du public et des interlocuteurs.

Il est composé de 5 fiches :

- une présentation du territoire sous un angle économique
- l'accompagnement des projets de développement par la Communauté de Communes
- les zones d'activités économiques
- la maison de l'entrepreneuriat
- la qualité de vie en thouarsais



Une nouvelle signalétique

En cohérence avec la charte graphique et la marque de territoire adoptées par la Communauté de Communes en 2016, la collectivité procède au déploiement d'une nouvelle signalétique sur l'ensemble des zones d'activités économiques. Des totems de 4,5 mètres de haut marqueront les entrées des principales zones ; des bi-mâts équipés de lames amovibles où figurent les noms et les logos des entreprises présentes sur les sites permettront d'orienter les visiteurs et des panneaux 4X3 informeront des conditions d'acquisition des terrains.

La société Signal Concept, en lien avec l'agence de communication RC2C ont été retenues pour la mise en œuvre de ce projet qui représente un investissement de plus de 100 000 euros. Cette démarche destinée à renforcer l'attractivité du Thouarsais sera complétée par la mise en place de six totems d'entrée de territoire sur les principaux axes de circulation.



Affiche réalisée par les résidents

Résidence Habitat Jeunes : un lieu de vie pour les 16-30 ans

Gérée par l'Association Pass'Haj Nord Deux-Sèvres, la résidence Habitat Jeunes de Thouars offre un habitat temporaire aux jeunes de 16 à 30 ans en mobilité professionnelle. La structure propose aux locataires un logement de qualité et un véritable accompagnement socio-éducatif.

La résidence Habitat Jeunes de Thouars a été aménagée en 2013 dans ses nouveaux locaux du boulevard du 8 mai, construits par la Communauté de Communes du Thouarsais en lien avec la Ville de Thouars. Ses concepteurs ont adopté une démarche novatrice. S'appuyant sur le projet d'établissement, avec la participation active de l'association Pass'Haj, ils ont relevé le défi d'intégrer un habitat individuel dans un projet collectif. La résidence comprend ainsi 40 logements meublés avec kitchenette, de la chambre au T1bis adapté aux couples, en connexion avec des espaces partagés collectifs : laverie, salle d'animation et jardin. Les logements sont attractifs et les résidents peuvent bénéficier de l'Aide Personnalisée au Logement. Équipé d'une chaudière à bois basse consommation, de panneaux solaires et bénéficiant d'une orientation étudiée des ouvertures, c'est un équipement modèle en termes de développement durable.

• Solidarité et mixité sociale

Portée par des valeurs de solidarité et de mixité sociale, la vocation de la structure est de proposer aux jeunes de les accompagner vers un habitat plus durable, grâce à l'intervention d'une équipe d'animateurs et d'éducateurs. Elle contribue ainsi à l'apprentissage de la citoyenneté en insufflant une dynamique collective participative. Espace de discussion et de débat, le Conseil de la vie sociale, qui comprend des résidents des différents sites parmi ses membres, intègre les propositions d'amélioration du cadre de vie et d'intégration sur le territoire. Repas partagés (tous les jeudis soirs), jardinage, animations, sports font de la résidence un lieu où l'on apprend à vivre ensemble et à partager. Pour les entreprises, elle représente également un outil attractif favorisant l'installation de jeunes salariés sur le territoire.

• Les conditions d'accueil

La résidence accueille les jeunes de 16 à 30 ans, solvables, ayant un projet professionnel (contrat de travail, stage, apprentissage, parcours socio-professionnel), quelle que soit leur origine géographique. Les dossiers sont examinés toutes les semaines par une commission. Le turn-over permet de répondre aux demandes. Cependant, en l'absence de places disponibles, un accompagnement est proposé vers des solutions de logement sur le territoire. L'accueil est possible sur des périodes de courte durée et le préavis de départ est de 8 jours seulement.

• Les partenaires

L'association reçoit un soutien important de la CAF. Elle travaille en partenariat avec les collectivités locales qui financent l'accompagnement socio-éducatif des jeunes.

• le bar à siro'thé

Animé bénévolement par de jeunes résidents, le bar à siro'thé est présent sur les événements du territoire. Ses recettes alimentent un fond collectif destiné à aider les jeunes qui rencontrent « une galère » et à développer des projets d'intérêts collectifs.

INFOS

Pass'haj Nord Deux-Sèvres
5, boulevard du 8 mai - 79100 Thouars

Tél : 05 49 66 22 40

passhaj.org

<https://fr-fr.facebook.com/passhaj79/>





Jardin d'enfant d'Amalthée : « un mode d'accueil structurant »

Le petit Alyou, 2 ans, fréquente le Jardin d'Enfants d'Amalthée depuis la fin de l'année dernière. Rencontre avec Moïnaid, sa maman, qui a 5 enfants, dont une petite fille de 6 mois.

1) Comment avez-vous connu le Jardin d'Enfants ?

J'ai connu la structure par l'intermédiaire du site Internet de la Communauté de Communes, en cherchant « crèche à Thouars ». J'ai appelé, je suis venue, puis j'ai été reçue le 11 octobre 2018 pour une rencontre de pré-inscription. J'ai ensuite rempli un dossier qui est passé en commission d'admission. Alyou a été accepté le 15 novembre.

2) A quelle fréquence lui confiez-vous votre enfant ?

Au début, il y a eu un temps d'adaptation et nous sommes restés ensemble 3/4 d'heure les premiers jours. J'avais une appréhension de laisser Alyou mais c'est vite passé car ici tout le monde est souriant et accueillant. Depuis, il vient quasiment tous les jours et ça lui plaît !

3) Qu'est-ce que ce mode d'accueil apporte à votre enfant ?

C'est un mode d'accueil structurant, plus les enfants sont nombreux, mieux c'est ! L'objectif est de préparer Alyou à l'école et depuis qu'il fréquente Amalthée, il parle mieux, il est plus autonome. Il voit d'autres personnes, d'autres

choses. Il retient le nom des autres enfants et il joue plus avec eux. Quand je rentre ici, je me sens bien et quand il rentre à la maison, il est heureux de sa journée !

4) Qu'est ce que cela vous apporte en tant que parent ?

Ce mode de garde me permet de souffler un peu et de me consacrer à ma petite fille de 6 mois. Il facilite également mes recherches d'emploi et à cet effet, je vais déposer prochainement un dossier pour ma fille.

5) Est-ce que les tarifs vous conviennent ?

Les tarifs sont raisonnables et me conviennent.*

6) Est-ce que vous en parlez autour de vous ? Est-ce que vous le conseillez aux autres ?

Je connais des mamans qui restent à la maison avec leurs bébés et nous en parlons beaucoup, car elles passent devant Amalthée pour aller à la piscine mais elles n'identifient pas forcément la structure...

* Calculés en fonction des ressources et du nombre d'enfants à charge, les tarifs sont adaptés à chaque famille

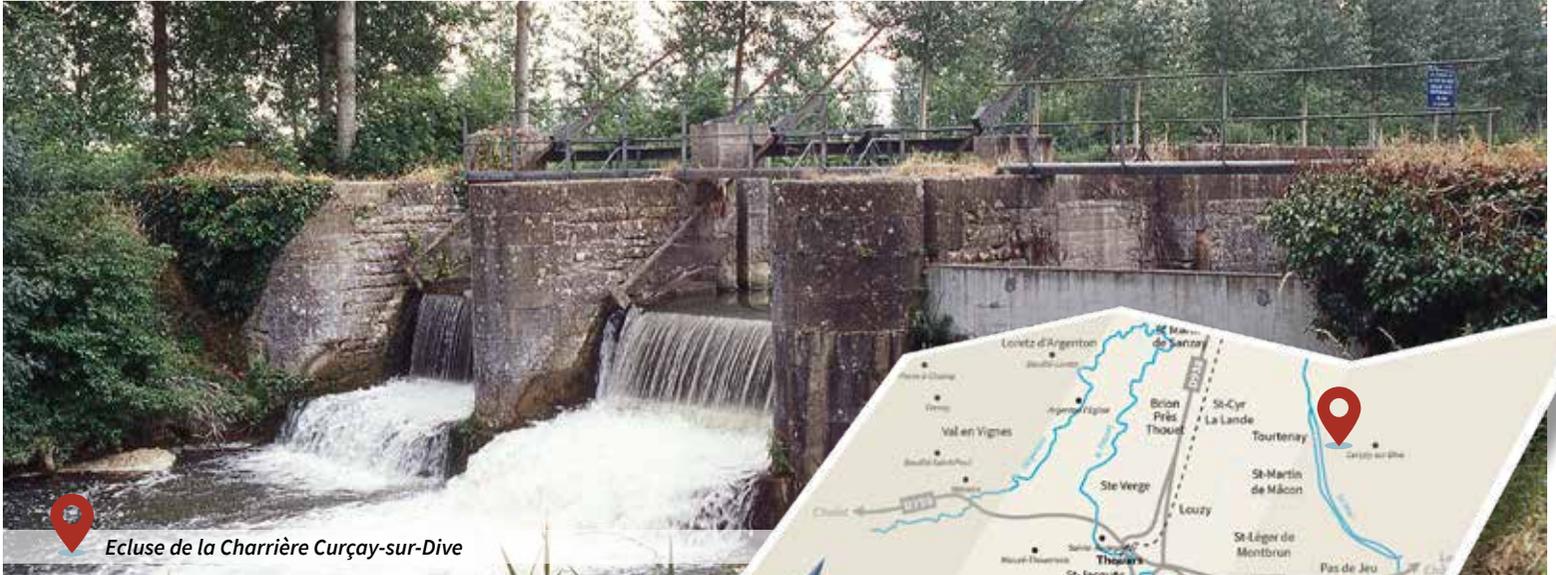


Au sein du Pôle Petite Enfance Amalthée, le jardin d'enfants accueille les enfants de 2 à 4 ans. 22 enfants sont réunis en un seul groupe. Situé au 2, rue de la Fontaine à Montais à Thouars, il est ouvert du lundi au vendredi de 7h15 à 18h45.

+ D'INFOS

Guichet Unique Coleg'ram
2, rue de la Fontaine à Montais, Thouars
Tél. 05 49 67 97 68

Le canal de la Dive du Nord : quelques décennies d'activité (seulement)



Ecluse de la Charrière Curçay-sur-Dive

Aujourd'hui, on la dit « du Nord ». Jadis, elle était qualifiée de « mirebalaise ». La Dive¹ (Fluviolis Diva en 976, littéralement « petite rivière divine ») prend sa source à Maisonneuve (86) et se jette dans le Thouet à Saint-Just-sur-Dive (49) après avoir parcouru près de 75 kms. Dans le Thouarsais, elle coule sur le territoire des communes de Marnes, Saint-Jouin-de-Marnes, Brie, Oiron, Pas-de-Jeu, Saint-Martin-de-Mâcon et Tourtenay.

En aval de Marnes, on peut facilement suivre son cours car elle est jalonnée de peupliers plantés en alignements. La raison ? Des sols tourbeux, riches et humides, qui assurent à cette essence une croissance rapide. La Dive du Nord traverse en effet des terrains marneux ou argileux (« ardilles » en vieux français), imperméables. À peine marquée dans la topographie, sa vallée est ainsi relativement large (jusqu'à 1,2 kms à Brie) : longtemps, l'eau y stagnait en permanence et de la tourbe, combustible médiocre, s'y formait à partir de la décomposition de plantes semi-aquatiques (roseau des marais, ruche...). La Dive du Nord, constituée de plusieurs bras, sillonnait alors une vaste zone marécageuse (en l'an XII, le baron Dupin, 1^{er} préfet des Deux-Sèvres, estimait sa superficie à environ 2 800 hectares entre Brie et Tourtenay).

Assécher cette zone insalubre apparaissait donc comme une nécessité. Vers 1660, des fossés furent creusés dans la région de Moncontour pour faciliter l'écoulement des eaux. Puis, dans les années 1750, un projet de canal navigable et halable fut élaboré. L'objectif de cet ouvrage était double : drainer le marais pour permettre l'installation de prairies naturelles et la culture du chanvre, du lin... mais aussi transporter sur des péniches, vers les principales villes de l'Ouest, diverses productions locales (céréales, vins, eaux-de-vie...), les routes et autres chemins, mal entretenus, étant difficilement praticables surtout en hiver.

Canalisée sur 28 kms

Par ordonnance royale du 5 novembre 1776, une concession fut accordée à un certain Augustin de La Faye qui devait réaliser les travaux dans un délai de 5 ans. Après de multiples incidents, ces travaux ne débuteront qu'en 1785 et seront achevés le 13 juillet 1834 (soit 40 ans après le décès de Monsieur de La Faye !). La Dive du Nord fut canalisée sur 28 kms (dont 1 km en Deux-Sèvres), de Pas-de-Jeu à Saint-Just-sur-Dive.

Bordé par des levées en terre et accompagné de chemins de halage, associé à un fossé d'assèchement longitudinal et des rigoles transversales, le canal était subdivisé en 10 biefs par 9 écluses à sas de type « Becquey » au gabarit normalisé.

Jusqu'à la fin des années 1870, les droits de péage perçus par la société d'exploitation permirent l'entretien du canal. Mais, avec le déploiement des lignes de chemin de fer, plus rentables, le trafic chuta rapidement. Exécuter certains travaux indispensables à son bon fonctionnement (curage du fossé d'assèchement, relèvement des digues, désenvasement du port de Pas-de-Jeu...) devint impossible. Finalement, le trafic cessa définitivement en 1920. Le canal fut radié de la liste des voies navigables le 27 juillet 1957 puis concédé au Syndicat intercommunal d'assainissement de la vallée de la Dive du Nord le 27 novembre 1968.

1 - À ne pas confondre avec la Dive du Midi (ou du Sud), affluent du Clain, qui naît à Saint-Coutant, dans la région de Lezay.

Nouveau pôle « aménagement durable du territoire »



L'Espace Info Energie, la Maison de l'Urbanisme et les services Développement Durable de la Communauté de Communes déménagent du Centre Prométhée vers le nouveau pôle Aménagement Durable du Territoire au 5 rue Anne Desrays. Ils seront donc fermés au public du 23 au 26 avril mais vous pourrez continuer à consulter le dossier d'enquête publique du Schéma de Cohérence Territoriale tous les jours au Centre Prométhée (21 avenue Victor Hugo à Thouars) jusqu'au 2 mai.

Le service Urbanisme / Application du Droit des Sols et l'Espace Info Energie vous accueilleront dans leurs nouveaux locaux à partir du 29 avril :

- Les lundis, mardis et jeudis de 14h00 à 17h30
 - Les mercredis et vendredis de 9h00 à 12h30
- De préférence sur rendez-vous au 05 49 66 68 68

A compter du 29 avril, les services Assainissement et Déchets Ménagers vous accueilleront au Centre Prométhée - 21 avenue Victor Hugo à Thouars :

- Les lundis, mardis et jeudis de 9h00 à 12h30
- Les mercredis de 14h00 à 17h30
- Les vendredis de 14h00 à 17h00

« Covoiturage en Thouarsais »



Afin de faciliter le covoiturage, la Communauté de Communes met à votre disposition le groupe d'échanges Facebook : « Covoiturage en Thouarsais ». Que vous soyez passager ou conducteur n'hésitez pas à rejoindre ce groupe pour proposer ou rechercher des trajets de courtes et longues distances.

Pour accompagner cette pratique, quatre aires de covoiturage ont été aménagées par les communes. Vous les retrouverez sur :

www.thouars-communaute.fr/TER-RDS-Covoiturage

Que ce soit ponctuel ou régulier, ayons le réflexe de covoiturer !

Aide à domicile

Ménage, repassage, aide à la personne, aide au repas et au transport : le Pôle Senior du Centre Intercommunal d'Action Sociale est à vos côtés avec son service d'aide à domicile pour lequel vous pouvez bénéficier de 50 % de crédit d'impôt.

Contact : Pôle Seniors, 39, avenue des Platanes, 79 330 Saint-Varent, 05 49 67 56 10, pole.seniors@thouars-communaute.fr

Campagne participative



Devenez acteur de la transition énergétique !

Partout en France, des citoyens se mobilisent pour accélérer la transition énergétique en développant des « projets citoyens d'énergie renouvelable ». Ces projets 100 % citoyens permettent aux habitants de financer et piloter leurs projets d'énergies renouvelables.

Renseignements : Maxime MARTIN, Chargé de mission Cit'ergie - TEPOS, 05 17 32 30 08 - <http://cirena.fr/>

Attention au démarchage !



D'après des témoignages récents, des opérateurs éoliens réalisent en ce moment de la prospection foncière sur la partie Nord du territoire.

Si vous êtes démarchés, nous vous recommandons de **ne signer aucun engagement**. Nous vous invitons à prendre contact avec les services de la Communauté de Communes.

Les élus locaux cherchent à maîtriser le développement des futurs projets éoliens, c'est pourquoi nous comptons sur votre vigilance et votre compréhension.

Contact : Maxime MARTIN
maxime.martin@thouars-communaute.fr
05 17 32 30 00

Circuits courts



Au cours de l'année 2019, la Communauté de Communes du Thouarsais va lancer un travail sur les circuits courts. L'objectif est de favoriser le développement de la consommation en circuits courts sur notre territoire.

Afin de connaître l'offre en produits et les opportunités de développement pour les producteurs mais aussi les attentes des consommateurs, des enquêtes vont être réalisées auprès des producteurs et habitants. Les résultats de ces enquêtes permettront de proposer ensuite des solutions correspondant aux besoins et possibilités des producteurs ainsi qu'aux attentes des consommateurs.

Contact : Florence Foucher, animatrice circuits courts
05 49 32 30 05

SIAE Nord Deux-Sèvres



Afin de mettre en avant le travail des Structures d'Insertion par l'Activité Economique dans le Nord Deux-Sèvres, une plaquette a été éditée par les partenaires locaux dans laquelle figure notamment le chantier d'insertion du Centre Intercommunal d'Action Sociale. Chaque structure en assure la diffusion auprès de ses partenaires.

Contact : Atelier et Chantier d'Insertion CIAS du Thouarsais
05 49 96 58 48

Agenda

7 avril

RAND'AU CHAMP



Venez randonner sur l'un des 3 circuits proposés et échanger avec des agriculteurs thouarsais engagés dans la préservation de leur territoire.

Départ entre 8h30 et 9h30 à la Maison pour tous, route d'Auboué à Maulais - Plaine-et-Vallées. Accès à 4€

Du 25 au 28 avril

FESTIVAL « L'ARTJOYETTE

à Saint-Varent



Pour la 18^{ème} édition de ce festival des arts vivants, les organisateurs ont concocté une programmation débridée autour du thème « 1000 et une émotions », en collaboration avec un projet du collège François Villon.

Programme complet sur : www.artjoyette.blogspot.fr

Les 4 et 5 mai 2019

40^{ÈME} SALON DES MINÉRAUX ET FOSSILES

à l'Orangerie du Château de Thouars



22 exposants venus de toute la France seront présents à cette manifestation organisée par la Société de Géologie et de Paléontologie Thouarsaise Alcide d'Orbigny. Entrée gratuite. Buvette et restauration sur place.



Les 18 et 19 mai

TRIATHLON DU PAYS THOUARSAIS

à Saint-Martin-de-Sanzay

Rendez-vous à la base de loisirs pour cette 4^{ème} édition ouverte à tous dès 6 ans ! Le samedi : triathlon XS individuel et relais ; triathlon S CLM par équipe (sans drafting); le dimanche : triathlon jeunes 6/9 ans, triathlon jeunes 10/13 ans et triathlon M individuel et relais (sans drafting).

Renseignements et inscriptions : www.thouarstriathlon.com

le 16 mai

DIFFUSION DU FILM APRÈS DEMAIN

au Cinéma le Familia



Deux ans après le succès phénoménal du documentaire Demain, Cyril Dion revient sur les initiatives que le documentaire a inspirées. La Communauté de Communes vous donne rendez-vous à 20h30 pour une séance gratuite, suivie d'un temps d'échange avec Charlene Suire du réseau CIRENA, fédérant les projets citoyens d'énergies renouvelables en Nouvelle-Aquitaine.



Le 22 juin

INAUGURATION

à Saint-Jean-de-Thouars

La première partie du projet de mise en valeur du patrimoine dans le cadre d'un partenariat avec la Communauté de Communes sera inaugurée à 15 heures. Elle concerne la chapelle et le clos de l'abbaye. Entrée libre.

Les 28 et 29 juin

FESTIVAL DES ARTS'OSÉS

Esplanade de l'Orangerie du château à Thouars



De nombreux artistes sont attendus pour cette 11^{ème} édition qui fait également la part belle aux sports urbains, street art, battles et breakdance, ateliers créatifs...

Toutes les informations sur www.lesartsoses.fr

Jusqu'au 30 septembre 2019

COMMUNIQUER POUR RÉSISTER

Exposition présentée par le Centre Régional « Résistance et Liberté » aux écuries du château.



Tout en montrant comment la Résistance s'empare dans la clandestinité des outils de communication pour mobiliser l'opinion publique et réveiller les consciences démocratiques, l'exposition dresse des parallèles avec l'usage qui en est fait au XXI^e siècle.

Visites commentées pendant les vacances scolaires.

Informations : www.crrl.fr/0549664299

LES BASSINS DU THOUET

Découvrez les nombreuses animations de votre espace aquatique www.bassins-du-thouet.fr